RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

93170 Bagnolet

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	sur ma commune : CONCERNÉ
CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Bagnolet

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par ruissellement et coulée de boue
  L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.

Informations détaillées :

DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par ruissellement et coulée de boue

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0200080A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2001	16/03/2002
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
MDIE900018A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/06/1990	19/12/1990
ECOA8800084A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/07/1988	03/11/1988
NOR19830803	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/06/1983	05/08/1983

Risque d'inondation sur Bagnolet

Risque de remontées de nappe sur Bagnolet

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

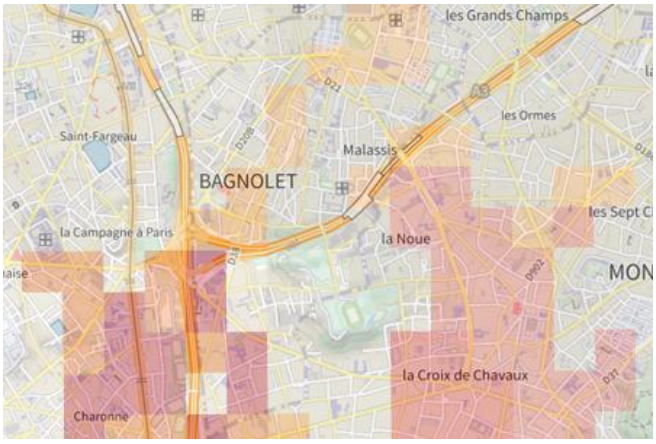

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Bagnolet

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

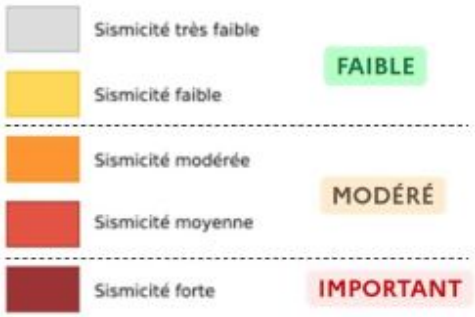

Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Bagnolet

Risque sur la commune EXISTANT

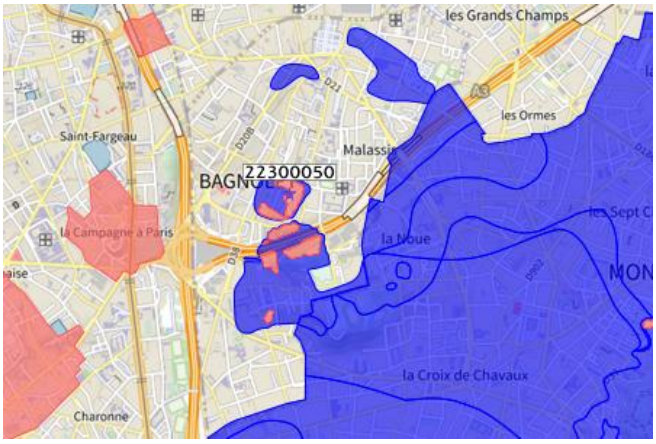

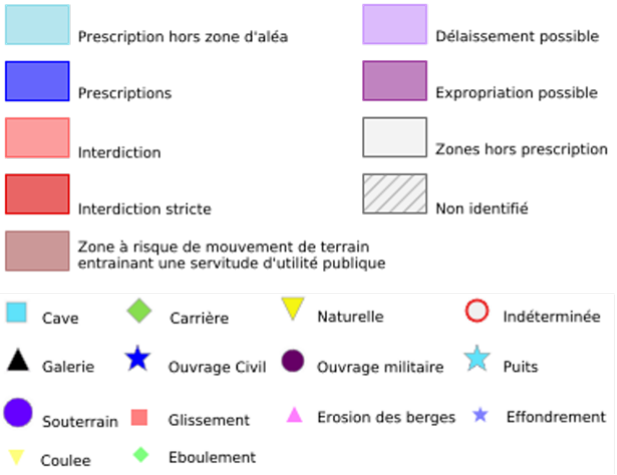

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.
Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement

Informations détaillées :

PPRN : PPR MT de Bagnolet (93DDT20090005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR MT de Bagnolet a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
Date de prescription : 31/03/2004
Date d'approbation : 24/02/2025
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque de mouvements de terrain sur Bagnolet

DDRM : DDRM93

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain
- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
- Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

93170 Bagnolet

Risque de retrait gonflement des argiles sur Bagnolet

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

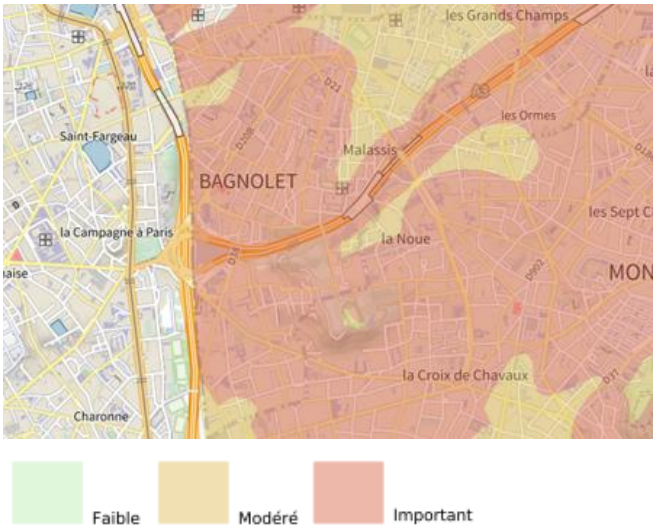

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

4 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2118485A	Sécheresse	01/07/2020	09/07/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/10/2018	09/08/2019
IOCE0823837A	Sécheresse	01/01/2006	10/10/2008
INTE0500808A	Sécheresse	01/07/2003	13/12/2005

Risque radon sur Bagnolet

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

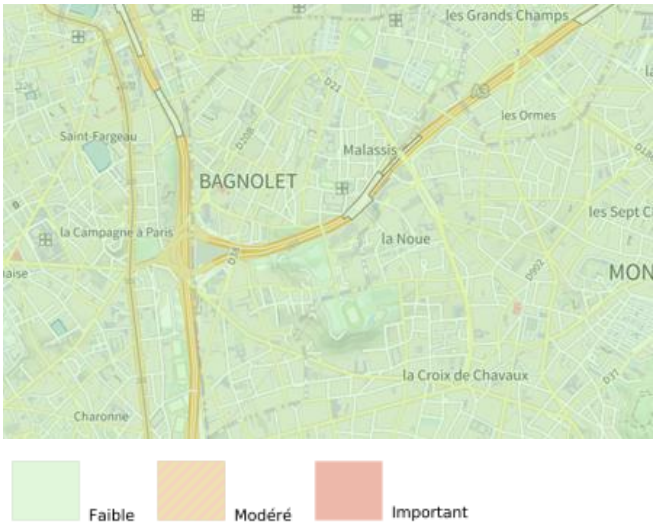

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Bagnolet

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.
Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.
Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Informations détaillées :

2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
LES MAITRES ARGENTEURS	Non Seveso
MICRONOR TS DECORATION	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Bagnolet

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

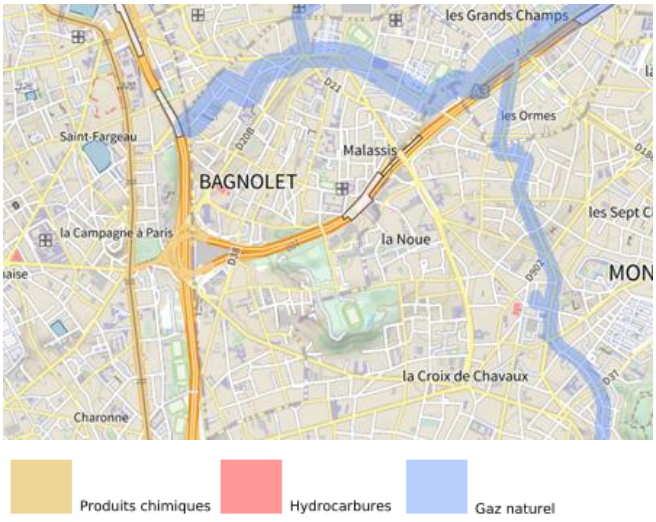

Risque de pollution des sols sur Bagnolet

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 3 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 4 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 196 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

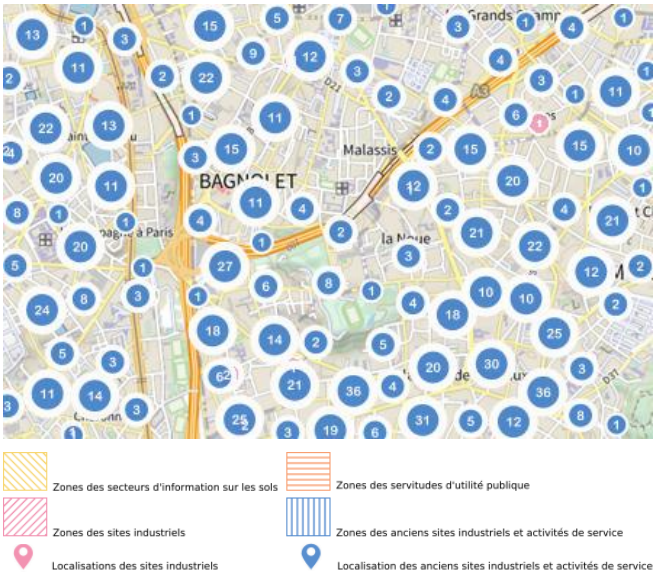

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
22300050	Effondrement / Affaissement	BAGNOLET

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000000301	Actis France	Clôturée
SSP000000601	SIPC	Clôturée
SSP000000401	Les Ateliers Bettencourt	Clôturée
SSP001188701	THOMET	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

196 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4113426	TULIPE PALETTES	En arrêt	
SSP3894290	PELLETERIES	Indéterminé	
SSP3894289	FABRICATION DE PLACAGES DE BOIS	Indéterminé	
SSP3894280	FABRICATION DE MEUBLES	Indéterminé	
SSP3894277	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	Indéterminé	
SSP3894245	FAÇONNAGE DU CELLULOÏD	Indéterminé	
SSP3894235	REPOUSSAGE EMBOUTISSAGE SUR	Indéterminé	
SSP3894234	CARTONNAGES	Indéterminé	
SSP3894233	FABRICATION DE COURROIES EN CUIR	Indéterminé	
SSP3894232	CONSTRUCTION CYCLES ET	Indéterminé	
SSP3894231	CARRIERES DE GYPSE ; FABRICATION	Indéterminé	
SSP3894230	MANUFACTURE ARTICLES POUR	Indéterminé	
SSP3894229	CASSE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3894228	CARTONNAGES ET IMPRIMERIE	Indéterminé	
SSP3894227	TOLERIE	Indéterminé	
SSP3894219	RECUPERATION DE CHIFFONS ET	Indéterminé	
SSP3894218	FABRICATION DE SCIES	Indéterminé	
SSP3894217	FILATURE, TEINTURE	Indéterminé	
SSP3894216	DECOUPAGE, EMBOUTISSAGE ET	Indéterminé	
SSP3894215	FABRICATION DE MEUBLES	Indéterminé	
SSP3894214	CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	Indéterminé	
SSP3894204	FABRICATION DE CYCLES ET CADRES	Indéterminé	
SSP3894203	FABRICATION DE LITS	Indéterminé	
SSP3894202	FABRICATION DE LITS METALLIQUES	Indéterminé	
SSP3894201	DECOUPAGE DE METAUX	Indéterminé	
SSP3894200	FABRICATION DE PRODUITS POUR LA	Indéterminé	
SSP3894199	MECANIQUE DE PRECISION	Indéterminé	
SSP3894168	DECORATION SUR METAUX	Indéterminé	
SSP3894162	FABRICATION D'INSTRUMENTS DE	Indéterminé	
SSP3894127	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3894126	MECANIQUE	Indéterminé	
SSP3894071	FONDERIE DE METAUX	Indéterminé	
SSP3894070	BRASSERIE	Indéterminé	
SSP3894069	FONDERIE (METAUX)	Indéterminé	
SSP3894068	FONDERIE DE CUIVRE	Indéterminé	
SSP3894066	FONDERIE DE METAUX ET ALLIAGES	Indéterminé	
SSP3894061	TOLERIE INDUSTRIELLE	Indéterminé	
SSP3894049	FABRICATION DE COMPTOIRS EN	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3894048	MECANIQUE	Indéterminé	
SSP3894047	DISSOLUTION DE CAOUTCHOUC	Indéterminé	
SSP3894046	ACIERIE	Indéterminé	
SSP3894025	BISCUITERIE	Indéterminé	
SSP3894024	TOLERIE - TUYAUTERIE	Indéterminé	
SSP3894015	DLI ; HUILES POUR AUTOMOBILES	Indéterminé	
SSP3894014	OUTILLAGE- DECOUPAGE ; DECAPAGE	Indéterminé	
SSP3894013	FABRICATION DE SCIES CIRCULAIRES ;	Indéterminé	
SSP3894012	CHOCOLATERIE	Indéterminé	
SSP3894005	TREFILERIE	Indéterminé	
SSP3894004	GAZ INDUSTRIELS	Indéterminé	
SSP3893604	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893599	BRIQUETERIE	Indéterminé	
SSP3893598	FONDERIE	Indéterminé	
SSP3893595	FABRICATION DE JANTES EN ACIER	Indéterminé	
SSP3893594	COMBUSTIBLES FIOUL, BOIS, CHARBON	Indéterminé	
SSP3893593	AFFINAGE DES METAUX	Indéterminé	
SSP3893592	FONDERIE D'ALUMINIUM	Indéterminé	
SSP3893591	CARROSSERIE PEINTURE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893590	FABRICATION DE PRODUITS A POLIR ET	Indéterminé	
SSP3893589	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893588	BRIQUETERIE	Indéterminé	
SSP3893278	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893277	TUILERIE, BRIQUETERIE	Indéterminé	
SSP3893275	CARROSSERIE PEINTURE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893270	FONDERIE DE ZINC, LAITON ET BRONZE	Indéterminé	
SSP3893269	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893267	FONDERIE DE CUIVRE ET BRONZE	Indéterminé	
SSP3893264	CARROSSERIE	Indéterminé	
SSP3893262	METALLISATION	Indéterminé	
SSP3893260	FONDERIE DE METAUX NON FERREUX	Indéterminé	
SSP3893257	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893256	CARROSSERIE	Indéterminé	
SSP3893255	FONDERIE D'ALUMINIUM	Indéterminé	
SSP3893254	GARAGE AUTOMOBILE	Indéterminé	
SSP3893252	COMBUSTIBLES FIOUL, BOIS, CHARBON	Indéterminé	
SSP3893249	FONDERIE D'ALUMINIUM	Indéterminé	
SSP3893248	FABRICATION D'ENCRES	Indéterminé	
SSP3893182	FABRICATION DE PILES ET	Indéterminé	
SSP3892381		Indéterminé	
SSP3892380		Indéterminé	
SSP3892379		Indéterminé	
SSP3892378		Indéterminé	
SSP3892377		Indéterminé	
SSP3892376		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3892375		Indéterminé	
SSP3892374		Indéterminé	
SSP3892373		Indéterminé	
SSP3892372		Indéterminé	
SSP3892371		Indéterminé	
SSP3892370		Indéterminé	
SSP3892369		Indéterminé	
SSP3892368		Indéterminé	
SSP3892367		Indéterminé	
SSP3892366		Indéterminé	
SSP3892365		Indéterminé	
SSP3892364		Indéterminé	
SSP3892363		Indéterminé	
SSP3892362		Indéterminé	
SSP3892361		Indéterminé	
SSP3892360		Indéterminé	
SSP3892359		Indéterminé	
SSP3892358		Indéterminé	
SSP3892357		Indéterminé	
SSP3892356		Indéterminé	
SSP3892355		Indéterminé	
SSP3892354		Indéterminé	
SSP3892353		En arrêt	
SSP3891740		En arrêt	
SSP3891739		En arrêt	
SSP3891738		En arrêt	
SSP3891737		En arrêt	
SSP3891736		En arrêt	
SSP3891735		Indéterminé	
SSP3891734		En arrêt	
SSP3891733		En arrêt	
SSP3891732		En arrêt	
SSP3891731		En arrêt	
SSP3891730		En arrêt	
SSP3891729		Indéterminé	
SSP3891728		En arrêt	
SSP3891727		En arrêt	
SSP3891726		En arrêt	
SSP3891725		En arrêt	
SSP3891724		Indéterminé	
SSP3891723		En arrêt	
SSP3891722		Indéterminé	
SSP3891721		En arrêt	
SSP3891720		En arrêt	
SSP3891719		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3891718		Indéterminé	
SSP3891717		En arrêt	
SSP3891716		Indéterminé	
SSP3891715		En arrêt	
SSP3891714		En arrêt	
SSP3891713		Indéterminé	
SSP3891712		Indéterminé	
SSP3891711		En arrêt	
SSP3891710		Indéterminé	
SSP3891709		En arrêt	
SSP3891708		En arrêt	
SSP3891707		En arrêt	
SSP3891706		En arrêt	
SSP3891705		En arrêt	
SSP3891704		En arrêt	
SSP3891703		En arrêt	
SSP3891702		En arrêt	
SSP3891701		En arrêt	
SSP3891700		En arrêt	
SSP3891699		En arrêt	
SSP3891698		En arrêt	
SSP3891697		En arrêt	
SSP3891696		Indéterminé	
SSP3891695		En arrêt	
SSP3891694		En arrêt	
SSP3891693		En arrêt	
SSP3891692		Indéterminé	
SSP3891691		Indéterminé	
SSP3891690		En arrêt	
SSP3891689		Indéterminé	
SSP3891688		Indéterminé	
SSP3891687		Indéterminé	
SSP3891686		Indéterminé	
SSP3891685		En arrêt	
SSP3891684		En arrêt	
SSP3891683		En arrêt	
SSP3891682		Indéterminé	
SSP3891681		En arrêt	
SSP3891680		En arrêt	
SSP3891679		En arrêt	
SSP3891678		En arrêt	
SSP3891677		Indéterminé	
SSP3891676		Indéterminé	
SSP3891675		En arrêt	
SSP3891674		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3891673		En arrêt	
SSP3891672		Indéterminé	
SSP3891671		En arrêt	
SSP3891670		En arrêt	
SSP3891669		En arrêt	
SSP3891668		En arrêt	
SSP3891667		En arrêt	
SSP3891666		Indéterminé	
SSP3891665		En arrêt	
SSP3891664		Indéterminé	
SSP3891663		Indéterminé	
SSP634681	SARL RAOUX	En arrêt	
SSP634222	ETS DARTY ET FILS	En arrêt	
SSP632643	TRANSPORTS SERVICES ENCHERES	En arrêt	
SSP631224	REVIVAL	En arrêt	
SSP630233	FONCIA IPM	En arrêt	
SSP630200	TOP NET PRESSING	En arrêt	
SSP629884	ENTREPOTS DE LA NOUE	En arrêt	
SSP624356	MPR BENNES SERVICES	En arrêt	
SSP622993	ADS IDF NORD	En arrêt	
SSP612426	SDCB LA NOUE	En arrêt	
SSP0011887	THOMET	En arrêt	Traitement de surface
SSP0000003	Actis France	En activité	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture :** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement**
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

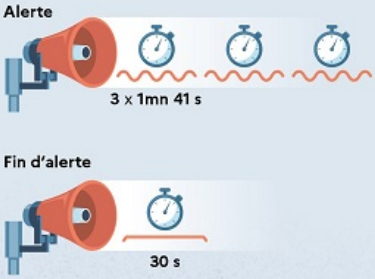

En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS,** arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide

Jusqu'a la fin de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Leveque - CITIZEN PRESS